

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2007
Publication : 05/10/2007



Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP

Séance du

6^e/104-07
28 SEP. 2007

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Réalisation, sous maîtrise d'ouvrage départementale, d'une étude de caractérisation de la nappe phréatique des cailloutis du SUNDGAU

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I - 6^{ème}/02 du Conseil Général du 14 décembre 2006 relative au Budget Primitif 2007 (Eau C01),
- VU le Code des Marchés Publics,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- donne un avis de principe favorable au lancement, sous maîtrise d'ouvrage départementale, d'une étude de caractérisation avec prospection géophysique de la nappe phréatique des Cailloutis du SUNDGAU, estimée à 200 000 €, conformément au rapport ;
- autorise le Président à lancer la consultation réglementaire des prestataires pour les phases 1 (tranche ferme) et 2 (tranche conditionnelle), et à signer le marché après abondement des Autorisations de Programme C011 de 170 000 € supplémentaires en Décision Modificative 2 2007 ;
- autorise le Président à prendre toute décision concernant l'exécution (notamment sous-traitance, avenant sans incidence financière positive, prolongation des délais, décision de poursuivre...) et le règlement du marché nécessaire, conformément aux dispositions régissant les marchés publics lorsque les crédits correspondants sont inscrit au budget ;
- autorise le Président à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, et à l'affecter au Programme C011 en question.

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH